

## CONTRIBUTION TYPE A LA SUSTAINABLE FINANCE STRATEGY

### I/ COMMENT PARTICIPER

Suivez ces étapes pour participer :

1. Aller à [cette adresse](#).
2. Cliquez sur “S’enregistrer”.
3. Remplissez vos informations pour créer votre compte.
4. Maintenant que votre compte est ouvert, vous pouvez participer à la consultation. (vous avez l’option en haut de la faire apparaître en français si elle est par défaut en anglais)
5. Remplissez vos informations personnelles (Informations vous concernant).
6. Répondez aux 5 questions de la section I (Section I: Questions s'adressant à toutes les parties prenantes), vous pouvez utiliser [la contribution modèle](#).
7. Aller directement à la fin, sans répondre à toutes les autres questions en cliquant sur “Informations supplémentaires”
8. Cliquez sur “Soumettre”

### II/ REPONSES SUGGEREES

QUESTION 1: EST-CE QUE L’UE EN FAIT DÉJÀ SUFFISAMMENT POUR RENDRE NOTRE ÉCONOMIE PLUS DURABLE?

Réponse proposée : **D’autres actions politiques importantes sont nécessaires.**

QUESTION 2: SAVEZ-VOUS AVEC SUFFISAMMENT DE CERTITUDE SI UNE PARTIE DE VOTRE PENSION, DE VOTRE PRIME D’ASSURANCE VIE OU DE TOUTE AUTRE ÉPARGNE PERSONNELLE EST INVESTIE DANS DES ACTIFS FINANCIERS DURABLES?

Réponses proposées :

**Question 2 – Non**

**Question 2.1 – Oui**

*Si vous voulez ajouter des explications, **remplissez la zone de texte prévue**. Nous avons ici aussi des suggestions sur ce que l’UE pourrait faire précisément pour mieux réguler banques, assurances et fonds de pension. Si c’est le cas, Copiez, Collez & Adaptez (dans la limite de 2000 caractères) le texte suivant :*

\*\*\*

Les consommateurs n’ont pas suffisamment d’informations sur comment des critères de durabilités sont inclus dans leurs produits financiers, retraites complémentaires ou épargne bancaire. Ils ne savent pas à quoi servent leurs économies et qu’elles impacts sociaux et environnementaux elles ont. Aujourd’hui, pour les non-spécialistes, l’information sur les investissements est quasiment inaccessible, souvent incomplète et incompréhensible si vous n’êtes pas spécialiste. Même avec certains critères de durabilité mentionnés, souvent aucun détail n’est transmis sur les projets/entreprises spécifiques qui sont financés.

Il devrait y avoir une information claire transmise pour savoir sur quelle base les activités/entreprises non-durables sont exclues (ou pas) et qu'elles sont les impacts positifs sur l'environnement et la société. Dans cette optique, pour identifier ces activités non-durables, un cadre commun et contraignant doit être construit au niveau européen, en commençant par classer et exclure les énergies fossiles et les activités les plus polluantes.

Pour éviter le greenwashing tous les investissements "verts" devraient être obligés d'adopter les standards européens (pas de tricheurs). Au delà de la "finance verte", le secteur bancaire et les gestionnaires d'actifs devraient également être transparents et mieux régulés pour que les clients puissent savoir avec justesse l'impact climatique de leurs investissements.

En outre, il est important que les critères de durabilité soient fixés à un haut niveau pour qu'ils aient un réel impact en atténuant et stoppant les changements climatiques et les pratiques sociales abusives. Ils doivent être fixés en accord avec les objectifs de l'Accord de Paris (1.5°C).

Enfin, pour encourager les utilisateurs de services financiers à choisir des options durables, les options d'investissements durables sur les plans sociaux et environnementaux et qui désinvestissent des fossiles, devraient, par défaut, être proposées en premier aux clients.

QUESTION 3: LORSQUE VOUS RECHERCHEZ DES POSSIBILITÉS D'INVESTISSEMENT, AIMERIEZ-VOUS QUE VOTRE CONSEILLER FINANCIER VOUS PROPOSE SYSTÉMATIQUEMENT DES PLACEMENTS DURABLES PAR DÉFAUT, À CONDITION QUE LE PRODUIT RÉPONDE À VOS AUTRES BESOINS?

Réponse proposée : **Oui**

QUESTION 4: CONSIDÉREZ-VOUS QU'IL SERAIT UTILE QUE LES SOCIÉTÉS ET LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS SOIENT TENUS D'INDIQUER SI LEURS STRATÉGIES ET OBJECTIFS ÉCONOMIQUES CONTRIBUENT À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS ET D'EXPLIQUER COMMENT ILS Y CONTRIBUENT?

Réponses proposées : **Oui aux deux**

QUESTION 5: L'UN DES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION DE 2018 DE LA COMMISSION EUROPÉENNE INTITULÉ «FINANCER LA CROISSANCE DURABLE» EST D'ENCOURAGER LES INVESTISSEURS À FINANCER DES ACTIVITÉS ET DES PROJETS DURABLES. PENSEZ-VOUS QUE L'UE DEVRAIT ÉGALEMENT PRENDRE DES MESURES SUPPLÉMENTAIRES. SI OUI, COMMENT?

Réponses proposées : **Tout à fait d'accord (5) aux deux affirmations**

*Si vous voulez ajouter des explications, remplissez la zone de texte prévue. Nous avons ici aussi des suggestions sur ce que l'UE pourrait faire précisément pour mieux réguler banques, assurances et fonds de pension. Si c'est le cas, Copiez, Collez & Adaptez (dans la limite de 2000 caractères) le texte suivant :*

\*\*\*

Pour aligner notre système financier à l'Accord de Paris, des changements systémiques sont nécessaires. Pour les faire, l'UE doit créer un cadre légal pour identifier les activités les plus dangereuses desquelles le secteur financier devra désinvestir. : 1) L'UE doit créer une liste d'activités

accélérant les changements climatiques et les pertes de biodiversités en créant une “taxonomie brune” qui définisse qu’elles sont ces fameuses activités néfastes. Cela permettra aux investisseurs et aux épargnants de les éviter facilement<sup>2</sup>) Puisque les engagements, les votes et les découragements des investisseurs de bon foi ne suffiront pas, l’UE doit voter une loi qui interdise le financement de nouveaux projets fossils incompatibles avec une trajectoire 1.5°C.<sup>3</sup>) L’UE doit aussi mieux intégrer des objectifs sociaux dans sa stratégie environnemental. Elle doit établir une “taxonomie sociale” pour identifier les pratiques et activités ne respectant pas les normes sociales essentielles, (i.e. droits syndicaux) et amorcer un désinvestissement.

Cela doit amener à de nouvelles régulations financières pénalisant les activités néfastes pour la planète et les peuples. Pour avoir un maximum d’effet, ce cadre devra être appliqué obligatoirement par toutes les institutions financières européennes y compris quand elles financent des activités en dehors de l’UE. Ce cadre devra aussi être utilisé au sein des autres politiques clés de l’Union: 1) Les mesures de sortie de crise (post-COVID-19) doivent intégrer des conditionnalités sociales et environnementales pour accélérer la transformation des activités financières en faveur de la transition écologique et solidaire. 2) Les outils fiscaux doivent pénaliser les activités nocives socialement et environnementalement. Par exemple en créant une taxe sur les carburants aéroportuaires, ou en créant une taxe sur les transactions financières visant les titres d’entreprises fossiles. 3) La politique monétaire de la BCE doit changer pour que ses programmes de QE et COVID19 excluent les secteurs les plus polluants (charbon, gaz, pétrole), le développement de nouveaux projets fossils, et celui d’une agriculture industrielle et agrochimiques.